# Accueils de Loisirs

## Vacances de Noël

DU 22 DÉCEMBRE AU 02 JANVIER 2026

**DES ATELIERS, DES ANIMATIONS, DES DÉCOUVERTES**

**pour des vacances inoubliables !**

Pendant ces vacances scolaires, seuls les accueils de loisirs sans hébergement de Lunel (école du Lavoir pour les élémentaires et école Camille Claudel pour les maternelles) sont ouverts :

***ATTENTION***

*JEUDI 25 ET VENDREDI 26 DÉCEMBRE ALSH FERMÉS*

*MERCREDI 31 DÉCEMBRE FERMETURE DES ALSH DE LUNEL À 14H*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'HÉRAULT
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES LA COHESION SOCIALE DE L'HERAULT

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Hérault

msa santé famille retraite services

Département Hérault

CHÈQUE-VACANCES

Ticket CESU

Lunel agglo UNE TERRE DE LIENS

Service Enfance

# Accueil de loisirs de Lunel

## POUR LES POUSSINS (3 ans)

ALSH Camille Claudel

## Les vacances du Grinch

### Semaine 1

| | Lundi 22 décembre | Mardi 23 décembre | Mercredi 24 décembre | Jeudi 25 décembre | Vendredi 26 décembre |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Le mini monde de « Chouville » | Atelier cuisine : la cuisine en folie | Sortie : marché de Noël de Lunel | Férié | Fermé |
| Après-midi | Rempli ton sapin | Sortie Circus Kids Vauvert | Boules de Noël géantes | | |

### Semaine 2

Inscription repas/après-midi obligatoire

| | Lundi 29 décembre | Mardi 30 décembre | Mercredi 31 décembre | Jeudi 01 janvier | Vendredi 02 janvier |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Lanternes de « Chouville » petits sapins grinchois | Grand jeu : mission mémoire | Cadre de mini Grinch | Férié | Projection du Grinch |
| Après-midi | Mets ton pied au pied du sapin | La neige tombe sur ton sapin | Fermé | | Fête du Grinch |

Pensez à fournir dans le sac à dos : casquette, bouteille d'eau, tenue adaptée.

# Accueil de loisirs de Lunel

## Pour les Bouges-Bouges et les Schtroumpfs (4 et 5 ans)

ALSH Camille Claudel

## Les vacances du Grinch

### Semaine 1

Attention les accueils matin, midi, soir se font au Lavoir chez les élémentaires

| | Lundi 22 décembre | Mardi 23 décembre | Mercredi 24 décembre | Jeudi 25 décembre | Vendredi 26 décembre |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Au secours le Grinch a perdu la mémoire | Sortie : marché de Noël de Lunel | Ateliers cuisine : petits gâteaux | Férié | Fermé |
| Après-midi | Crée ton Grinch | Sortie Circus Kids Vauvert | Intercentre : projection du Grinch | | |

### Semaine 2

Inscription repas + après-midi obligatoire

Attention les accueils matin, midi, soir se font au Lavoir chez les élémentaires

| | Lundi 29 décembre | Mardi 30 décembre | Mercredi 31 janvier | Jeudi 01 janvier | Vendredi 02 janvier |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Les mini lutins de « Chouville » le sapin du Grinch | Grand jeu : mission mémoire | Passons le 31 tous ensemble | Férié | Boum les couleurs s'envolent : le feu d'artifice du Nouvel an |
| Après-midi | Le souffle magique du Grinch : Grinch et compagnie avec nos mains | Des vœux tout vert de bonheur : je suis le Grinch | Fermé | | La fête du Grinch |

Pensez à fournir : Sac à dos, gourde, tenue adaptée pour des jeux extérieurs et des activités salissantes

# Accueil de loisirs de Lunel

(6-11 ans)

ALSH Le lavoir

## Les lutins fêtent l'année 2026 en avance !

Semaine 1

Déguisements autorisés

| | Lundi 22 décembre | Mardi 23 décembre | Mercredi 24 décembre | Jeudi 25 décembre | Vendredi 26 décembre |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Activité manuelle « cadeau photo », grand jeu « les 100 pas dans Lunel, défis des commerçants » | Atelier modelage en pâte fimo, jeux sportifs, Escape Game au Lavoir, décore ton sapin | Séance cinéma « film à définir » | Férié | Fermé |
| Après-midi | Relais déco, création de couronnes de Noël, atelier scientifique, parcours du lutin grognon | Atelier « biscuits de Noël », crée tes flocons, calendrier de « l'après », tournois de Kem's | Grand jeu les pyramides olympiques, les mini lutins, Kim goût « devine les aliments » | | |

Semaine 2

| | Lundi 29 décembre | Mardi 30 décembre | Mercredi 31 décembre | Jeudi 01 janvier | Vendredi 02 janvier |
|---|---|---|---|---|---|
| Matin | Crée ta guirlande du Nouvel an, les mimes du Nouvel an | Atelier cuisine « l'apéritif du Nouvel an », atelier danse avec Lena et Lila, carte de vœux popup | Sortie dans Lunel à la rencontre des habitants | Férié | Grand jeu « trois fois rien, kermesse du Nouvel an » |
| Après-midi | Bracelets de l'hiver, jeux sportifs, chapeau fête du Nouvel an | L'arbre magique, atelier dance Lena et Lila, atelier créatif « boule à facette » | Fermé | | Grand bal « défilé, spectacle de dance, incroyable talent » |

Tout objet électronique provenant de la maison est strictement interdit à l'ALSH. Les téléphones doivent être remis à la direction.

# Infos Pratiques

## SERVICE ENFANCE

**Ouvert tous les jours du lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mercredi après-midi

Le service vous accueille pour toute démarche concernant les accueils de loisirs. Il est le relais des directeurs.

Tél. : 04 67 83 45 47

**Assistante du service :**
Stéphanie Monjon
Tél. : 04 67 83 45 63
s.monjon@lunelagglo.fr

## CONTACT LUNEL
## ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES

97 rue de l'école du parc
34400 Lunel
06 65 45 42 77
alsh.lunel@lunelagglo.fr

## ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS

120 rue des nefliers
34400 Lunel
06 47 43 39 03
adjoint.alsh.lunel@lunelagglo.fr

Pour réserver, consulter les infos pratiques et le programme des Accueils de Loisirs rendez-vous sur :
**lunelagglo.fr**

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) POUR QUI ?

**Les accueils de loisirs intercommunaux accueillent les enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans** (scolarisés en maternelle et primaire). Pour respecter le rythme de chacun, des petits groupes sont créés. Ils permettent aux maternels et aux primaires d'évoluer indépendamment selon leurs besoins, le temps de sommeil en fait partie.

**Tous les enfants des 14 communes du territoire peuvent y être accueillis de manière identique quelle que soit leur commune de résidence.** Nous acceptons également les enfants hors territoire.

## QUAND SONT-ILS OUVERTS ?

Les ALSH sont ouverts tous les mercredis et toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 à l'exception de la période de Noël où tous les ALSH sont fermés sauf Lunel.
Différentes formules d'accueil sont proposées afin de répondre au mieux aux besoins des familles :

> **Demi-journée :**
le matin ou l'après-midi
repas : le matin + le déjeuner ou le déjeuner + l'après-midi

> **Toute la journée,** dans la limite de 10h de présence maximum

**Départs et arrivées des enfants**
Accueil du matin de 7h30 à 9h00
Accueil du soir de 17h00 à 18h30

## COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE ?

Les journées sont ponctuées de temps informels (accès à des ateliers permanents librement), de temps cadrés (activités manuelle, de plein air, d'expression, culturelle...) et de participation à la vie quotidienne (rangement, toilettes et lavage des mains...).
Des groupes d'âges sont constitués afin de proposer des activités adaptées à chaque enfant.
Certains jours sont rythmés par des animations sur place et d'autres visant les découvertes au travers de sorties ludiques et éducatives.
Les temps d'accueil des familles du matin et du soir sont des moments importants pour discuter de la journée des enfants, de la vie de la structure, des animations quotidiennes ou exceptionnelles... C'est un temps d'échange entre les parents/enfants et l'équipe pédagogique.

## QUI S'OCCUPE DES ENFANTS ?

**Le personnel est diplômé et formé en total respect de la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) (SDJES ex DDCS).**
Les directeurs sont diplômés et qualifiés (BAFD OU BPJEPS). Les animateurs quant à eux doivent détenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou avoir entamé une formation BAFA pour 80 % des agents de l'équipe.

## QUI S'OCCUPE DES ENFANTS ?

**Le personnel est diplômé et formé en total respect de la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) (SDJES ex DDCS).**
Les directeurs sont diplômés et qualifiés (BAFD OU BPJEPS). Les animateurs quant à eux doivent détenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou avoir entamé une formation BAFA pour 80 % des agents de l'équipe.

## COMMENT S'INSCRIRE ET COMBIEN ÇA COÛTE ?

**Deux étapes :**

**1 - Une inscription annuelle est obligatoire sur**
**https://www.espace-citoyens.net/enfance-paysdelunel**

**2 - Les réservations**
Elle vont permettre de fixer les jours auxquels les enfants viendront.

La grille tarifaire en vigueur est unique. Elle est appliquée dans toutes les structures. Le tarif de référence des familles est déterminé une fois et pour l'année selon le Quotient Familial (CAF).

Différents moyens de paiement sont proposés afin de faciliter les démarches des parents :

> Chèque
> Espèce
> CESU
> ANCV

## UNE ABSENCE, COMMENT FAIRE ?

Prévenez dès que possible la direction afin que l'équipe n'attende pas votre enfant. Un justificatif (certificat médical) doit nous être remis dans les 48h suivant l'absence soit par mail soit directement sur le portail famille.

POUR TOUT AUTRE QUESTION
RDV DIRECTEMENT
AU SERVICE ENFANCE

POUR LES 3 À 5 ANS

POUR LES 6 À 11 ANS

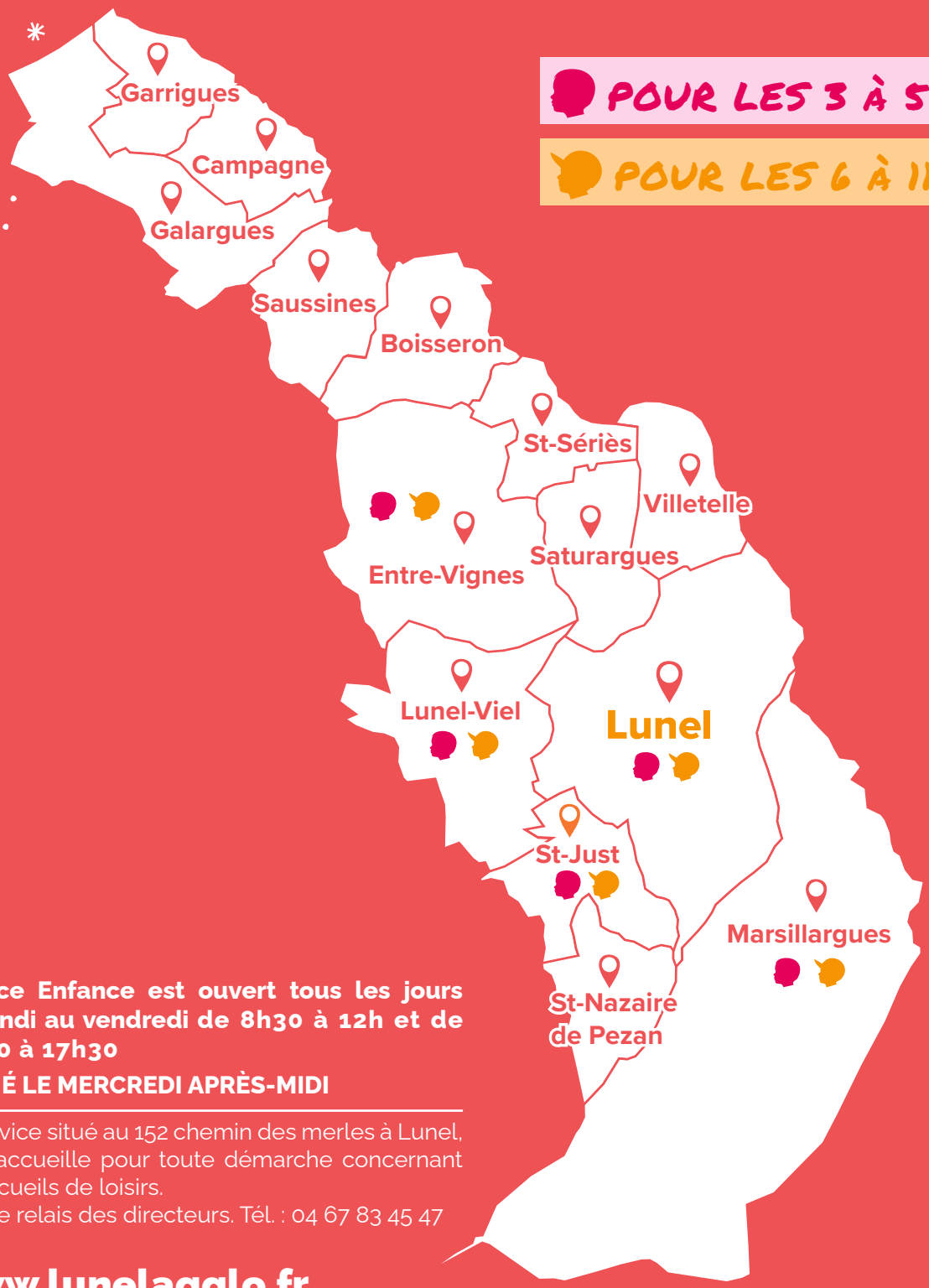


**Service Enfance est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

**FERMÉ LE MERCREDI APRÈS-MIDI**

Le service situé au 152 chemin des merles à Lunel, vous accueille pour toute démarche concernant les accueils de loisirs.
Il est le relais des directeurs. Tél. : 04 67 83 45 47

**www.lunelagglo.fr**

Réalisation : service communication Lunel Agglo - Novembre 2025 - Crédits images @Adobestock